

QUELS SONT LES INDICES DE PRESENCE DU LOUP ?

Ces indices permettent de répondre à la question de la présence de l'espèce sur un territoire (présence d'indices = présence d'au moins un loup).



- déjection : fèces urine;
- poils, sang, cadavres (de loups) ;
- empreintes et pistes;
- observations visuelles;
- hurlements;
- restes de proies.

De l'ADN peut également être récupéré sur certains indices (déjections, poils, sang, cadavres), ce qui permet d'individualiser les animaux ayant laissé ces traces.

Les relevés d'empreintes dans la neige fraîche peuvent également permettre d'estimer le nombre minimum de loups présents.

Les restes de proies ou les hurlements ne permettent pas quant à eux de dénombrer les loups mais seulement de détecter leur présence et, les hurlements en été, de déterminer éventuellement la reproduction.

Les empreintes du loup ressemblent à celle des chiens.

Nous retrouvons les traces de loups à la queue leu leu car ils marchent à la queue leu leu.



Sources : <http://www.loup.developpement-durable.gouv.fr/>

Candice et Justine, 6[°]BB